

REGARDS | 02

sur les cambriolages et tentatives de cambriolages

R

Auteurs: Andreas Heinz, Georges Steffgen, Armande Frising, Liliane Reichmann
Publication périodique | Février 2015

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Selon l'enquête sur la sécurité 2013, 10% des ménages ont été victimes d'un cambriolage et 9% ont subi une tentative de cambriolage au cours des 5 dernières années. Il s'agit d'introductions ou de tentatives d'introduction dans leur bien immobilier au Luxembourg ou à l'étranger. La grande majorité des effractions (83%) a eu lieu au Grand-Duché et près d'un tiers (35%) se sont produites entre 22h et 6h. Dans 73% des cas, l'habitation était visée ; les installations extérieures, annexes et abris de jardin étant moins souvent concernés (26%). Si dans près de 8 cambriolages sur 10 un vol a effectivement été commis, la violence physique quant à elle reste plutôt rare (2%). 21.5% des incidents n'ont pas été déclarés à la police, en général parce que les victimes ont jugé que ça n'en valait pas la peine. Lorsque le cambriolage a été déclaré, 47% des déclarants étaient « très satisfaits » et 23% « satisfaits » des services de la police. Les victimes de cambriolages ou tentatives de cambriolages sont davantage d'avis que le niveau de criminalité a globalement augmenté que les non-victimes. Ils apprécient moins le travail de la police et des tribunaux et se prononcent plutôt en faveur de peines de prison pour les cambrioleurs tandis que les non-victimes plaident plutôt pour des sanctions sous forme de travaux d'intérêt général.

10% des ménages ont été cambriolés au cours des 5 dernières années

Près de 3% de ménages ont déclaré avoir été cambriolés au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (cf. tableau 1). Au cours des 5 dernières années, 10% des ménages ont été victimes d'un cambriolage et 9% d'une tentative de cambriolage. En combinant les deux événements, on constate que 4% des ménages ont subi aussi bien une tentative de cambriolage qu'un cambriolage effectif au cours des 5 années précédant l'enquête.

5% des ménages ont été cambriolés sans tentative supplémentaire ; l'inverse a été le cas pour 5% des ménages. 85% des ménages ont été épargnés des deux.

Tableau 1 : Fréquence des cambriolages et tentatives de cambriolages

	Luxembourg et étranger	
Cambriolage au cours des 12 derniers mois	2.5%	
Au cours des 5 dernières années		
Cambriolage	9.7%	
Tentative de cambriolage	9.2%	
Combinaison cambriolage/tentative de cambriolage au cours des 5 dernières années		
	Pas de Tentative de cambriolage	tentative de cambriolage
Cambriolage	4.1%	5.5%
Pas de cambriolage	5.2%	85.2%

Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013

Les interviewés ayant déclaré de fréquents problèmes de drogues dans leur quartier au cours des 12 derniers mois ont subi plus de cambriolages ou de tentatives de cambriolages : 14% des ménages résidants dans ces quartiers ont été victimes d'un cambriolage au cours des 5 dernières années, 14% d'une tentative de cambriolage et 20% ont connu au moins une des deux effractions (cf. tableau 2). Les interviewés n'ayant jamais remarqué de problèmes de drogues dans leur quartier ont connu moins de cambriolages (9% des ménages), de tentatives de cambriolages (8%) ainsi que de cambriolages tentés ou réussis (13%).

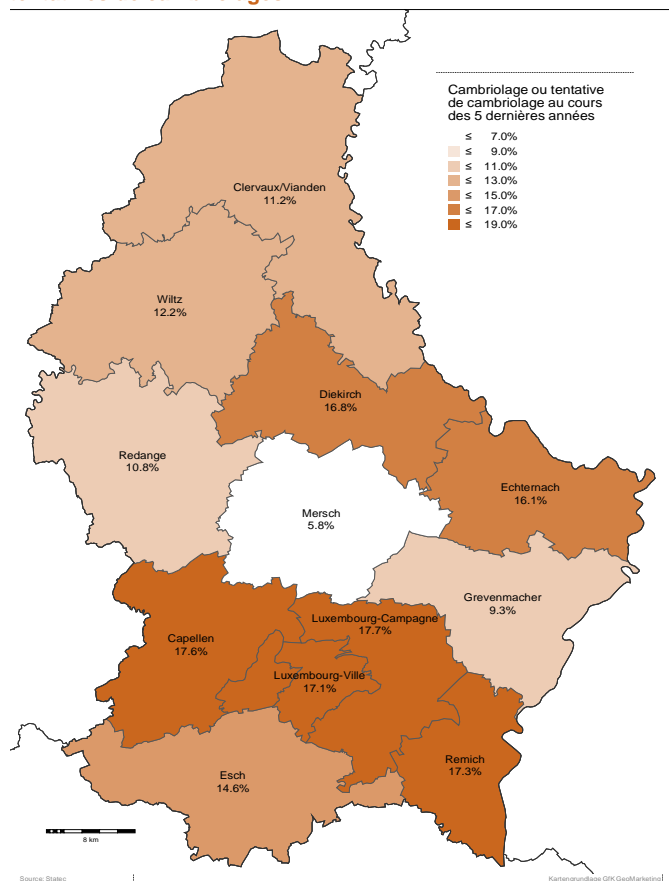
Tableau 2 : Lien entre problèmes de drogues dans le quartier et cambriolages tentés ou réussis

	Présence de drogue dans le quartier?			
	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Cambriolage	14.1%	11.4%	10.5%	8.6%
Pas de cambriolage	85.9%	88.6%	89.5%	91.4%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Tentative de cambriolage	13.8%	10.6%	12.4%	7.7%
Pas de tentative de cambriolage	86.2%	89.4%	87.6%	92.3%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Cambriolage et/ou tentative de cambriolage	20.1%	17.9%	18.4%	12.9%
Ni l'un ni l'autre	79.9%	82.1%	81.6%	87.1%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013 ; Réponses apportées à la question : « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous fait l'expérience de problèmes relatifs aux drogues dans votre quartier ? Par exemple en voyant des dealers ou des consommateurs de drogues dans des lieux publics, ou encore en trouvant des seringues usagées ? »

La répartition des ménages victimes de cambriolages tentés ou effectifs ne se distingue pas seulement par quartiers mais également par cantons (cf. carte 1). Les cantons de Capellen, Luxembourg et Remich comptent le plus de ménages concernés : quelques 17%, soit près de 6 ménages sur 10 ont été victimes de cambriolages ou de tentatives de cambriolages au cours des 5 dernières années. Dans le canton de Mersch 6% des ménages étaient concernés.

Carte 1 : Lieu de résidence des victimes de cambriolages ou de tentatives de cambriolages

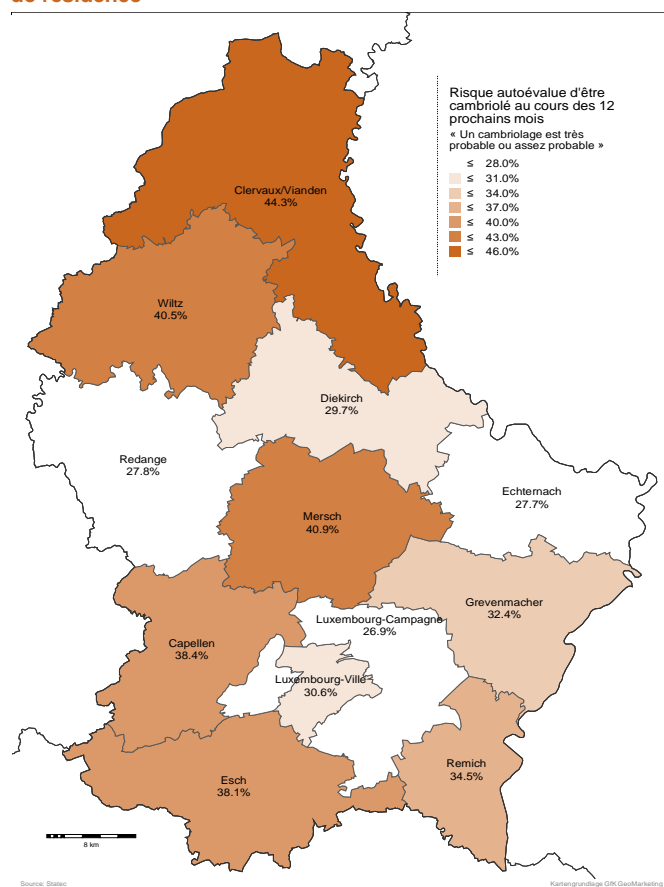


Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013 ; lieu de résidence des victimes ne concordant pas forcément avec le lieu du crime

La carte 1 reprend le lieu de résidence des victimes. Ces derniers ne concordent cependant pas forcément avec les lieux de l'effraction puisque l'enquête sur la sécurité couvre également des cambriolages à l'étranger et les enquêtés peuvent avoir vécu dans un autre canton au moment du cambriolage.

Les participants à l'enquête sur la sécurité devaient également répondre à la question suivante portant sur la probabilité d'un cambriolage : « Selon vous, quelle est la probabilité qu'au cours des douze prochains mois quelqu'un s'introduise sans permission dans votre domicile afin de voler quelque chose ? Pensez-vous que ce soit très improbable, plutôt improbable, assez probable ou très probable ? » Malgré la fréquence élevée de cambriolages ou de tentatives de cambriolages dans la capitale (cf. carte 1), seuls 31% de ses habitants jugent la survenue d'un cambriolage « très/assez probable ». Ce taux s'élève à 34% en moyenne au niveau national. L'inverse est vrai dans le canton de Mersch où seuls 6% des ménages ont déclaré un cambriolage tenté ou effectif alors que 41% en jugent la survenue probable (cf. carte 2).

Carte 2 : Survenue d'un cambriolage au cours des 12 derniers mois jugée « très probable » ou « assez probable » selon le lieu de résidence



Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013

21.5% des cambriolages n'ont pas été déclarés à la police

Notons qu'au cas où il y a eu plus d'un cambriolage au cours des 5 dernières années, ce sont les détails sur le dernier cambriolage qui ont été relevés (cf. tableau 3). 17% des cambriolages ont eu lieu à l'étranger et donc 83% au Grand-Duché. Ce taux relativement élevé de cambriolages à l'étranger s'explique entre autres par le fait que 9% des enquêtés vivent au Luxembourg depuis moins de 5 ans.

Les autres détails du tableau ne se rapportent qu'aux cambriolages commis au Luxembourg. La grande majorité des ménages n'a été cambriolé qu'une seule fois au cours des 5 dernières années (83%). Dans l'ensemble, 30% des ménages ont déclaré que le dernier cambriolage a eu lieu au cours des 12 derniers mois. Ce taux élevé n'est pas forcément signe d'une hausse du nombre de cambriolages ; il se peut que des cambriolages antérieurs à un aient été oubliés. Un tiers des effractions a eu lieu la nuit, entre 22h et 6h et un quart entre 12h et 18h. Les cambriolages en matinée ou en soirée étaient plus rares. Près d'un quart des enquêtés ignorait l'heure du crime.

Tableau 3 : Détails sur le cambriolage le plus récent

Lieu du dernier cambriolage (N = 242)	
À l'étranger	16.7%
Au Luxembourg	83.3%
Détails	
Fréquence	
Une fois	83.5%
Plusieurs fois	16.5%
Période	
Au cours des 12 derniers mois	30.2%
Entre 12 mois et 5 ans	69.8%
Heure du crime	
Le matin entre 6 et 12 heures	5.2%
L'après-midi entre 12 et 18 heures	23.7%
Le soir entre 18 et 22 heures	13.8%
La nuit entre 22 et 6 heures	35.1%
Inconnu	22.2%
Partie concernée	
L'habitation elle-même	73.4%
Le jardin ou le terrain autour de l'habitation	4.3%
Les parties de bâtiment attenantes à l'habitation	17.0%
Les parties de bâtiment non-attenantes à l'habitation	5.3%
Vol commis	
Oui	79.2%
Non	20.8%
Avec violence	
Sans violence	97.7%
L'incident a été rapporté par un membre du ménage	
La police a appris l'incident par d'autres sources	74.9%
La police n'a pas été informée	3.6%
La police n'a pas été informée	21.5%

Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013

Dans la majorité des cas, c'est l'habitation principale qui a été cambriolée (73%), suivie par les parties attenantes (17%). Les installations extérieures, annexes et abris de jardin étaient moins souvent visés.

Dans près d'un cinquième des cas (21%) rien n'a été volé et la violence était rarement de mise (2%). Trois quarts des effractions au Luxembourg ont été déclarées à la police par le répondant ou un membre de son ménage (75%). Dans 4% des cas la police a été prévenue par d'autres personnes et enfin, dans 21% des cas, le cambriolage n'a pas été déclaré à la police.

Les personnes n'ayant pas déclaré le cambriolage à la police ont été interrogées sur les motifs. Vu le faible nombre de cas (43 personnes), les résultats du tableau 4 ne sont à considérer qu'à titre indicatif. Les motifs les plus fréquemment cités sont « l'incident n'était pas assez grave », « je n'en ai pas vu l'intérêt, cela n'aurait servi à rien » et « je n'avais pas assez de preuves » ; motifs pouvant être résumés comme un rapport effort / rendement trop faible pour faire une déclaration.

Tableau 4 : Motifs pour ne pas déclarer le cambriolage à la police (possibilité de réponses multiples)

Parce que l'incident n'était pas assez grave	73%
Parce que je n'en ai pas vu l'intérêt, cela n'aurait servi à rien	62%
Parce que je n'avais pas assez de preuves pour faire intervenir la police	57%
Parce que moi ou quelqu'un d'autre n'avons pas eu le temps de le faire	18%
Parce que je n'y ai pas pensé à l'époque	7%
Parce que j'avais peur des représailles	6%

Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013

84.5% des cambriolages dans l'habitation principale ont été déclarés à la police

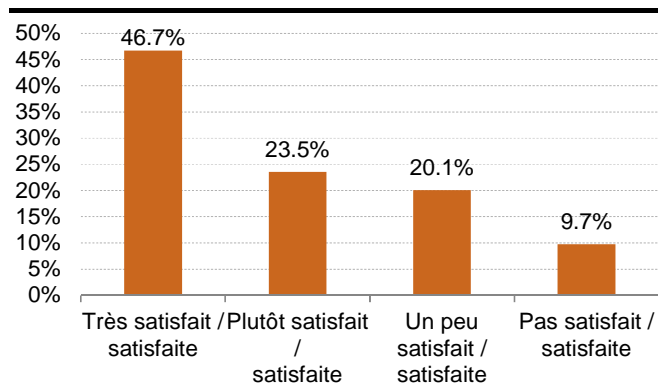
Dans 83% des cas de cambriolages de l'habitation au Luxembourg, il y a eu un vol (cf. tableau 5). Pour les effractions dans les abris de jardin, annexes ou parties attenantes, les cas de vols atteignent 70%. Les cambriolages de l'habitation principale ont été plus souvent déclarés à la police (84%) que ceux concernant les abris de jardin, annexes ou parties attenantes (59%).

Tableau 5 : Vols et déclarations selon la partie cambriolée

	Cambriolage de	
	de l'habitation principale	jardin, annexe ou partie attenante
Vol	82.6%	70.3%
Pas de vol	17.4%	29.7%
	100.0%	100.0%
Effraction déclarée à la police par un membre du ménage	84.5%	59.0%
Effraction non déclarée à la police	15.5%	41.0%
	100.0%	100.0%

Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013; - uniquement cambriolages au Luxembourg

Pour les cambriolages déclarés à la police, les répondants devaient se prononcer sur leur satisfaction avec la manière dont la police a traité l'effraction. 47% étaient « très satisfaits » et 23% étaient « satisfaits » (cf. graphique 1). Un déclarant sur cinq était « un peu insatisfait » (20%) et chaque dixième était « très insatisfait ».

Graphique 1 : Satisfaction avec la procédure policière (N = 168)


Source : STATEC – Enquête sur la sécurité 2013 ; N = 168 ; - uniquement cambriolages au Luxembourg

Les victimes de cambriolages ou de tentatives d'effraction se distinguent dans plusieurs aspects des non-victimes. Ainsi, les victimes sont plus souvent d'avis que le taux de criminalité a globalement augmenté. De plus, les victimes évaluent le travail de la police et les tribunaux moins bien que les non-victimes. Les victimes de cambriolages effectifs et tentés jugent plus souvent une peine d'emprisonnement (avec et sans libération conditionnelle) comme appropriée. Ils se prononcent par conséquent plus rarement en faveur d'un service pour la communauté ou d'une amende. Ne pas punir un cambrioleur n'est cependant préconisé par quasiment aucun répondant des deux groupes.

Tableau 6 : Relation entre cambriolages effectifs ou tentés et estimation de la criminalité, de la procédure policière et judiciaire et des peines appropriées

	Au cours des 5 dernières années	
	ni cambriolage, ni tentative de cambriolage	cambriolage ou tentative de cambriolage
	La criminalité au Luxembourg...	
a progressé	71.6%	82.7%
a reculé	2.6%	2.5%
est restée stable	25.8%	14.8%
	100.0%	100.0%
	La police fait un...	
très bon travail	10.1%	7.6%
bon travail	77.8%	67.9%
mauvais travail	10.5%	18.9%
très mauvais travail	1.6%	5.6%
	100.0%	100.0%
	Les tribunaux font un...	
très bon travail	6.0%	4.3%
bon travail	71.7%	55.6%
mauvais travail	19.5%	30.2%
très mauvais travail	2.8%	9.9%
	100.0%	100.0%
	Quelle peine pour un voleur récidiviste?	
Amende	9.6%	6.7%
Peine de prison	20.4%	26.9%
Travail d'intérêt général	46.8%	37.6%
Peine de prison avec sursis	13.9%	16.8%
Autre mesure	9.0%	11.8%
Pas de peine	0.3%	0.2%
	100.0%	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

Note méthodologique

L'enquête sur la sécurité a été menée de juin à septembre 2013 via des entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon de 3 025 personnes âgées de 16 ans et plus vivant dans des ménages privés. Les numéros de téléphone contactés ont été générés de manière aléatoire par ordinateur selon la technique du « Random Digit Dialing ».

Université du Luxembourg Research Unit INSIDE

Andreas.Heinz(at)uni.lu
Tél.: 46 66 44-9746

Institut national de la statistique et des études économiques Luxembourg

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135